

**PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de
l'Association des propriétaires du lac Clair tenue à Québec, au bureau de
Me Daniel O'Brien, le 4 décembre 2012 à 17 h 30.**

SONT PRÉSENTS :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire
M. Yvan Boisvert
M. Jean Boudreault
M. Serge Olivier
M. Gaston Truchon

INVITÉ :

M. Daniel O'Brien, avocat

Le quorum étant constaté la réunion débute à 17 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 AOÛT 2012

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 août 2012 est reportée à une prochaine rencontre du Conseil d'administration.

3. ÉTAT DES FINANCES

M. Raymond Morissette fournit des explications sur le tableau des revenus et des dépenses. Les membres du Conseil sont en accord avec les prévisions budgétaires et il est décidé de présenter l'état des finances lors de la réunion d'information à l'attention des membres fixée au lendemain 5 décembre 2012.

4. ACTE DE CESSION

Me O'Brien fait état des discussions tenues avec les représentants de la Société d'aménagement du Lac Clair concernant la cession des actifs de la Société.

Me O'Brien rencontrera le notaire, monsieur René Marcoux ainsi que l'arpenteur, monsieur Roger Perreault pour un examen détaillé des lots faisant l'objet du transfert.

Il résume les principaux aspects du contrat de cession qui, à son avis, demandent à être discutés avant la signature du contrat de cession.

Me O'Brien se rend disponible pour rencontrer les membres de l'Association lors de la réunion d'information du 5 décembre 2012

5. GÉRANCE ET INTENDANCE

Les membres du Conseil discutent des dispositions à prendre concernant la gestion quotidienne du territoire pendant les mois d'hiver.

Aucune décision n'est prise et il est décidé de reporter ce sujet à une prochaine rencontre du Conseil.

Fin de la réunion à 19 h 00.

Procès-verbal préparé par Michel Bouchard.